

à peu près droite, viennent frapper la rive sud du lac Kénogami et la suivent dans toute sa longueur. Au Beau-Portage, la chaîne fléchit de quelques degrés vers le sud. Elle passe à une faible distance du lac Kénogamichiche, se prolonge en arrière des paroisses d'Hébertville et de St-Jérôme, et frappe les rivages du grand lac quelques arpents à l'ouest de la Métabetchouane. A partir de ce point, cette chaîne de hauteurs suit à peu près le rivage jusqu'à la réserve des Montagnais, à la Pointe-Bleue. Là, elle tourne brusquement à gauche. Vous diriez même, à première vue, qu'elle disparaît complètement à ce point. Et quand vous arrivez sur le cran Ste-Catherine, entre la Pointe-Bleue et St-Prime, vous vous trouvez sur le versant nord-ouest de la chaîne de hauteurs que nous décrivons en ce moment. Jusqu'alors vous avez bien vu les fertiles plaines d'Hébertville et de St-Jérôme, vous avez admiré les sites enchanteurs de la Pointe-Bleue, mais à ce moment seulement, la véritable vallée du lac St-Jean se déploie devant vous. Vous êtes en face d'une étendue de terres arables unie comme nos plus belles plaines du sud, et sur laquelle se sont déjà formées de riches et florissantes paroisses. Pas de montagnes qui limitent l'horizon, et, si loin que la vue peut s'étendre, c'est un océan de verdure : forêts vierges ou moissons abondantes.

Sur la rive gauche du Saguenay les chaînes montagneuses, après avoir formé le Cap-à-l'ouest s'éloignent peu à peu de la rivière. Cet éloignement s'accroît très vite. Déjà à Chicoutimi, elles sont à la limite des cantons Tremblay et Simard. Elles se prolongent ensuite dans une direction à peu près parallèle au Saguenay jusqu'aux lacs Chabot et des Brochets. Là elles semblent disparaître. Du moins, je n'ai pas été capable de suivre plus loin leur développement.

Cette double arête que nous venons de décrire forme donc comme un vaste entonnoir dont le tube serait la rivière Saguenay, et dont le pavillon, originant à la baie des Ha! Ha!, se prolongerait, en s'élargissant graduellement, bien au-delà du lac St-Jean.